



SYNDICATS TERRITORIAUX

**Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts**

DECLARATION CGT AU CHSCT DU 30 MAI 2022

Madame la Maire-Présidente ,

L'année 2022 a bien mal commencé pour les agents territoriaux, ceux notamment de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

En janvier, après une lutte exemplaire contre la déclinaison de la loi de transformation de la fonction publique territoriale sur le temps de travail (les 1607 H), la grande majorité des agents se sont vu retirer 6 jours de congés annuels : Johanna Rolland et les élus de la collectivité ont même décidé d'en profiter pour aller plus loin en remettant en cause les protocoles d'accord sur le temps de travail obtenus par les luttes précédentes des agents.

Beaucoup de collègues, travaillant le week-end et les jours fériés et sur des horaires de nuit, ont vu leur paie diminuer à la fin du mois pour des mesures que la RH et leur hiérarchie n'avaient pas eu le courage de leur annoncer ! Ex : les agents des parcs et jardins, des piscines, des bibliothèques et bien d'autres encore qui ont dû se remettre en lutte pour ne pas voir baisser leur salaire !

Et pourtant le passage aux 1607 H travaillées ont permis à la Ville de Nantes et à Nantes Métropole de récupérer des millions d'euros sur les dépenses de personnel !

Depuis le début de l'année, les agents assistent à des réorganisations, voire des fusions à marche forcée, comme le rattachement de nombreux services au BATII (La direction Logistique dont le pôle maintenance véhicule ex CRA dernièrement), ou la fusion des pôles Nantes-Loire et Nantes-Ouest avec la DRGEP. Fusion pour laquelle les agents sont très inquiets et ne savent toujours pas si leur poste va être maintenu, ni sur quel territoire ils devront embaucher en septembre... Ces réorganisations-fusions impactent toutes les catégories : les A en tout premier lieu, puisque de nombreux collègues apprennent ou comprennent ces derniers jours qu'ils n'auront plus leur place dans l'organigramme, avec le cortège d'interrogations et de souffrance que cela engendre.

De plus en plus, les services et les agents voient leurs conditions de travail se dégrader : manque de personnel, recours de plus en plus aux contractuels ou aux auxiliaires, même dans les services comme l'état-civil ou les formalités administratives, alors que cette précarité dans l'emploi est incompatible avec le statut d'officier de l'état-civil pour lequel seuls les fonctionnaires sont habilités. Même la légalité n'est plus respectée, pour économiser sur les dépenses de personnel !

Combien de postes permanents non pourvus dans nos collectivités ? Personne pour nous répondre. Des centaines, voire plus d'un millier d'après nos estimations.

Des collègues constructifs et impliqués, comme à l'état civil, ont élaboré, à l'unanimité des personnels, un cahier revendicatif depuis décembre 2021 : ils ont rencontré leur hiérarchie et l'élue, Aïcha Bassal, et en sont à leur cinquième jour de grève depuis le début de l'année, sans que la municipalité et leur hiérarchie ne leur aient accordé quoi que ce soit. Vous ne prenez pas en compte leur détresse devant le travail qui s'accumule sans moyens en personnel ou équipement informatique pour diminuer leur stress permanent . Résultat : la moitié des effectifs sont aujourd'hui en arrêt de travail et les autres agents viennent travailler à reculons. C'est ça, le nouveau management voulu, soutenu par la Maire-Présidente ?

Il y avait une théorie soutenue par de nombreux intellectuels, tel Jean-Paul Sartre, qui prévenait les politiques de tous bords : « Ne désespérez pas Billancourt ! ». Aujourd'hui, votre politique du personnel, bien en phase avec la politique de Macron, est en passe de désespérer les agents de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Le vendredi 20 mai, les agents en intersyndicale vous ont demandé de rouvrir les négociations sur le régime indemnitaire : les 50 euros accordés pour beaucoup d'agents (moins de 100 euros pour la plupart de ceux en catégorie C) ne permettront pas de compenser la perte de pouvoir d'achat subie depuis de nombreuses années. On annonce une inflation record dans les prochaines semaines ; déjà la hausse du carburant, des denrées alimentaires premières comme les pâtes, l'huile... Ces hausses ne permettent plus aux collègues de se déplacer ni de se nourrir correctement.

Les agents n'en peuvent plus. Alors aujourd'hui, dans le cadre de ce CHSCT, nous vous demandons solennellement , une nouvelle fois, de rouvrir les négociations cette semaine pour une augmentation de l'enveloppe du RI, notamment au bénéfice des catégories C.

Les mandatés CHSCT CGT